

**CONVENTION FORMATION BAF A BASE
FEVRIER 2018**

ENTRE

La Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques du Rhône et de la Métropole de Lyon

-Adresse : Service Éducation/Loisirs - 20 rue François Garcin – 69423 LYON Cedex 03

-Téléphone: 04 72 60 04 70 – télécopie : 04 78 60 46 59 – mail : fguillot@laligue69.org

Représentée par Madame RIVOL Sylvie, Déléguée Générale,
D'une part,

ET

La Commune de CORBAS

représentée par Jean Claude TALBOT Maire de la VILLE de Corbas,

d'autre part.

ET

La Commune de SEREZIN-DU-RHONE

représentée par,

d'autre part.

IL EST CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT.

ARTICLE 1

La Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques du Rhône et de la Métropole du Rhône organise une session de formation au Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (Formation GENERALE) à la demande **des Communes de CORBAS et de SEREZIN-DU-RHONE** dans le cadre d'un appel à projet tel que précisé ci-dessous.

**FÉDÉRATION
DES ŒUVRES
LAÏQUES
DU RHÔNE ET DE
LA MÉTROPOLE
DE LYON**

20 rue François Garcin
69423 Lyon Cédex 03

Tél : 04 72 60 04 70
Fax : 04 78 60 46 59

contact@laligue69.org
http://www.laligue69.org

SIRET 779 868 645 00010
CODE APE 9499Z

Déroulement de la session :

Lieu :

La formation se déroulera en externat dans les locaux de **la Commune de CORBAS**.

Adresse :

PARC DE LOISIRS
370 Rue de Nungesser et Coli
69960 CORBAS

Date :

Session GENERALE BAFA : du dimanche 18 au dimanche 25 février 2018
soient 8 jours en externat en demi-pension. Une nuitée le mercredi 21 et une veillée le
vendredi 23 février (dates susceptibles d'être modifiées).

Effectif :

Session générale : 15 à 25 stagiaires pour les communes de Corbas et de Sérézin-du-
Rhône et 10 à 12 inscrits FOL 69.

**La priorité des inscriptions et de la participation à la nuitée (compte
tenu du nombre limité de couchages) sera donnée aux stagiaires
inscrits par les communes de Corbas et de Sérézin-du-Rhône étant
entendu que les deux communes sont à l'initiative du projet.**

Tarif / Coût Pédagogique :

Session générale : **249** Euros par stagiaire

Tarif / Coût repas : 2,90€ x 10 repas = 29€

ARTICLE 2

Concernant le contenu de la formation, **la Ligue de l'Enseignement, fédération des
Œuvres Laïques du Rhône et de la Métropole de Lyon** s'engage à mettre en place
des modules conformes aux attentes et aux instructions de la DRDJSCS relatives à
l'encadrement des séjours de vacances et des temps périscolaires.

Néanmoins, **la Ligue de l'Enseignement, fédération des Œuvres Laïques du Rhône
et de la Métropole de Lyon** s'engage au regard de l'évolution des pratiques de
l'animation et de la mise en place de la loi de refondation de l'école et plus
particulièrement à travers son volet de la « réformes des rythmes scolaires » à proposer
des modules tenant compte de cette évolution. Cela afin de compléter et d'optimiser la
formation des animateurs.

**FÉDÉRATION
DES OEUVRES
LAÏQUES
DU RHÔNE ET DE
LA MÉTROPOLE
DE LYON**

20 rue François Garcin
69423 Lyon Cédex 03

Tél : 04 72 60 04 70
Fax : 04 78 60 46 59

contact@laligue69.org
<http://www.laligue69.org>

SIRET 779 868 645 00010
CODE APE 9499Z

4

ARTICLE 3

L'équipe de formation sera sous la complète responsabilité de la **Ligue de l'Enseignement, fédération des Œuvres Laïques du Rhône et de la Métropole de Lyon.**

La **Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques du Rhône et de la Métropole de Lyon** s'engage à mettre à disposition l'équipe de formateurs pour la session de formation générale (à raison de deux formateurs jusqu'à 20 stagiaires, puis 1 formateur supplémentaire de 21 à 30 stagiaires, puis un quatrième au-delà de 30 stagiaires inscrits et cela sans modification du coût par stagiaire), ainsi qu'à gérer l'administration (inscription, convocation et facturation).

ARTICLE 4

La Commune de CORBAS (en accord avec la commune de SEREZIN-DU-RHONE) s'engage à prendre en charge la mise à disposition du lieu où se déroulera la formation ainsi que la facture des repas concernant les seuls inscrits de la commune de CORBAS et les formateurs.

La **Commune de SEREZIN-DU-RHONE** s'engage à prendre à sa charge la facture des repas concernant les stagiaires résidents et inscrits par Sérézin-du-Rhône.

La **Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques du Rhône et de la Métropole de Lyon** s'engage à prendre à sa charge la facture des repas pour tous les autres stagiaires qui ne rentreraient pas dans les cas de figures énoncés.

ARTICLE 5

La Commune de CORBAS prenant en charge la mise à disposition des locaux, les repas de l'équipe de formateurs et les repas des inscrits de CORBAS, **La Ligue de l'Enseignement du Rhône et de la Métropole de Lyon** facturera seulement les frais de repas des inscrits sérézinois sur liste fournie au préalable.

La **Ligue de l'Enseignement, fédération des Œuvres Laïques du Rhône et de la Métropole de Lyon** réglera le coût des repas des agents inscrits de la Commune de Corbas à qui elle refacturera les repas ainsi que les frais pédagogiques selon une liste prédéfinie par la Direction des Ressources Humaine de la ville de Corbas.

Pour les autres inscrits extérieurs ou non pris en charge par une des deux communes, la facture sera directement adressée aux stagiaires.

**FÉDÉRATION
DES ŒUVRES
LAÏQUES
DU RHÔNE ET DE
LA MÉTROPOLE
DE LYON**

20 rue François Garcin
69423 Lyon Cédex 03

Tél : 04 72 60 04 70
Fax : 04 78 60 46 59

contact@laligue69.org
http://www.laligue69.org

SIRET 779 868 645 00010
CODE APE 9499Z

4

ARTICLE 6

Les stagiaires seront placés sous la responsabilité de la **Ligue de l'Enseignement, Fédération des Œuvres Laïques du Rhône et de la Métropole de Lyon**, lors des temps de formation. En outre, cette dernière s'engage à souscrire une assurance cadrant les pratiques qui auraient lieu durant les horaires de la formation.

La Ligue de l'Enseignement, fédération des Œuvres Laïques du Rhône et de la Métropole de Lyon s'engage à respecter les règlements intérieurs du lieu où se déroulera la formation ainsi qu'à veiller à la bonne application de ces règlements auprès des stagiaires.

Fait en trois exemplaires,

A, le

A, le.....

Commune de CORBAS

Nom : Jean-Claude TALBOT
Qualité : Maire de Corbas
Signature

Commune de SEREZIN-DU-RHÔNE

Nom :
Qualité :
Signature

A, le

La Ligue de l'Enseignement, FOL 69

Sylvie RIVOL,
Déléguée Générale
Signature